programme ne devait pas se développer jusqu'au bout; il fut interrompu d'une façon tragique que personne n'aurait pu prévoir.

"Pour la circonstance, tout le ban et l'arrière-ban du parti radical et radical-socialiste avait été mobilisé; on remarquait, autour de M. Proust, maire de Souché, MM. Paulvé, conseiller de préfecture; Gentil, député; docteur Fayard, conseiller général; docteur Corbin, président du Comité radical de Niort; Hulin, publiciste; Denard, maire de Saint-Florent, etc.

"Le banquet touchait à sa fin; la chaleur communicative était en toute son expansion; déjà plusieurs discours avaient été prononcés; c'était le tour de parole de M. Le Bret, professeur de philosophie au lycée de Niort, adjoint au maire de Niort, président de l'Université populaire. A lui de donner au peuple, après des morceaux vulgaires, un style plus relevé. Hélas! la vengeance divine guettait cet impie, et allait, en sa personne, donner une lecon à tous ses amis.

"M. Le Bret parlait avec chaleur de la politique de son parti; il arrivait à sa péroraison et commençait à hâter son débit d'une façon inaccoutumée; son dernier cri: Vive la..... lui resta dans la gorge: il venait de tomber comme une masse dans son fauteuil plutôt qu'il ne s'y était assis. Le docteur Fayard, son voisin de table, le voyant indisposé, s'empressa de lui prodiguer ses soins. Ce fut vainement: M. Arthur Le Bret avait été frappé par une mort foudroyante, et tous soins furent inutiles pour le rappeler à la vie; le malheureux avait succombé à une syncope cardiaque provoquée, croit-on, par une embolie.

"On juge de l'émotion causée dans l'assistance, à ce moment, par cette fin tragique de banquet. M. le député Gentil se chargea de la mission délicate d'aller prévenir, à Niort, Mme Le Bret, qui reste avec trois enfants en bas-âge.

"Un peu plus tard, le corps du défunt fut déposé dans une voiture, recouvert d'un drapeau tricolore, et ramené à sa demeure.....pour les obsèques civiles." A subitaneâ et improvisa morte, libera nos Domine.